Québec (Québec)
Ancienne salle à manger n° 2 du mess et remise
57 et 57a, rue Saint-Louis

ÉNONCÉ DE LA VALEUR PATRIMONIALE

L'ancienne salle à manger n° 2 du mess fait partie d'un complexe résidentiel sur la rue Saint-Louis qui servait de logement aux officiers. On ne connaît pas la date de la construction, mais le complexe appartient à la Couronne depuis 1811, d'abord à l'armée britannique, et après 1871, au gouvernement canadien. Le propriétaire actuel du complexe, le ministère de la Défense nationale, utilise les bâtiments comme logements et comme entrepôt. Voir le rapport 88-1 63 du BEEFP.

Raisons de la désignation

L'ancienne salle à manger du mess a été désignée "reconnue" à cause de ses associations historiques, de ses qualités esthétiques et de la place qu'elle occupe dans son environnement.

Comme c'est le cas pour plusieurs autres propriétés et bâtiments appartenant au gouvernement fédéral dans le Vieux Québec, le complexe Saint-Louis a été acheté et développé à des fins militaires. Comme le bâtiment servait à loger des officiers, il est associé indirectement à la défense de la ville de Québec.

Les lignes simples, les proportions et le choix des matériaux du bâtiment sont caractéristiques des constructions traditionnelles dans la ville de Québec.

Avec les autres bâtiments du complexe Saint-Louis, l'ancienne salle à manger du mess apporte sa contribution au caractère de cette partie du Vieux Québec. À cause des façades contiguës et des ressemblances dans les matériaux de construction utilisés à l'extérieur, les bâtiments de cet ensemble forment une perspective harmonieuse.

Éléments caractéristiques

Le caractère patrimonial de l'ancienne salle à manger du mess est dû à sa construction traditionnelle typique pour la ville de Québec, à la qualité de ses matériaux et de son exécution, et à ses relations avec son cadre historique.

Le bâtiment est une structure de deux étages construite en pierres bouchardées et couverte par un toit en croupe à ossature de bois, dont dépassent deux hautes cheminées en pierre. Il est possible que le plan trapézoïdal du bâtiment signifie qu'il a été construit par étapes, en tant qu'écurie. Ce caractère évolutif du bâtiment devrait être respecté au cours des travaux à venir.

.../2

La façade principale de ce bâtiment de deux étages se divise en cinq travées. Les ouvertures des fenêtres sont disposées de façon symétrique autour de l'entrée centrale. Ce sont des fenêtres à guillotine, avec quatre carreaux dans le châssis supérieur et deux carreaux dans le châssis inférieur. L'agencement et le dessin des fenêtres et de la porte devraient être préservés.

L'élévation qui fait face à la cour est recouverte de plâtre. À l'origine, ce mur était probablement chaulé pour protéger la maçonnerie, qui justifie un entretien attentif, en ayant recours à l'expertise appropriée pour les réparations et le rejointoiement.

L'intérieur a été transformé en logements pour des familles, mais certains détails du début du XIXe siècle survivent sous des finis plus récents. Avant d'entreprendre des travaux à l'intérieur, on devrait procéder aux examens appropriés pour mieux comprendre les formes originales et l'évolution subséquente de l'agencement et des plans intérieurs.

Le bâtiment fait partie d'un contexte qui entoure une cour. La position de l'ancienne salle à manger du mess par rapport à la cour, par rapport à la Maison Monk adjacente, et par rapport au cadre historique d'ensemble, devrait être préservée.

Trad uction